

Déclaration préalable de la FSU



CHS-CTA mardi 13 mars

Depuis des années, la FSU demande une réelle prise en compte des conditions de travail au sein des CHS. C'est pourquoi, tout en regrettant la lenteur du processus, la FSU se réjouit de voir enfin mis en place les CHS-CT.

Le travail qui nous attend est conséquent, aussi la FSU souhaite-t-elle disposer le plus rapidement possible d'outils de travail : questionnaires, enquêtes, statistiques...élaborés conjointement avec l'administration afin que la totalité des agents, les particularités de chaque emploi soient pris en compte.

La FSU dénonce les dégradations des conditions de travail et l'augmentation de la souffrance au travail due à l'application de réformes non souhaitées, à la RGPP.

En effet, le non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite augmente lourdement la charge de travail des personnels en poste. Chacun sait que l'accroissement de la charge de travail est facteur de stress.

La FSU déplore l'augmentation des effectifs dans les classes, sans que l'administration se soucie de la réalité des locaux. Les conditions de travail et de sécurité se dégradent pour les agents mais aussi pour les usagers, les élèves !

La souffrance au travail s'accroît, la FSU pourrait aussi vous parler de l'entrée dans le métier sans réelle formation, de la fin de carrière qui s'éloigne, de l'autoritarisme de certains chefs de service, de la restructuration des services, de postes redéployés, de services mutualisés...

A cette souffrance, les Services de la DRH donnent des réponses individuelles qui, par les retours positifs qui sont faits à la FSU, correspondent aux attentes des agents. Mais, il faudrait aussi interroger collectivement le travail: ce ne sont pas les agents qui sont malades ou coupables, mais le travail lui-même.

La FSU vous a fait parvenir une série de questions diverses auxquelles bien sûr nous souhaiterions avoir des réponses.

La FSU est scandalisée: une entreprise privée s'est vue confier l'examen de santé à 50 ans alors que la candidature de la MGEN, mutuelle référencée par le ministère, mutuelle dédiée aux personnels de l'Education Nationale, a été écartée du dispositif.

La FSU demande une véritable politique de prévention et de santé par le recrutement des médecins nécessaires dans l'ensemble de l'Académie. Il est indispensable notamment d'assurer, comme le prévoit la loi, les visites obligatoires pour tous les personnels.